Formation
La sûreté de son établissement : prévenir et lutter contre la malveillance

Durée de la formation : 3 heures
Date de la session : du 18/03/2027 au 18/03/2027

Dates précises :
Horaires de la session : 9:00 à 12:00

Lieu : Univ. Bordeaux - Pessac - salle des thèses, au rez-de-chaussée, bâtiment C

Nombre de places maximum : 10

Formateur(s) : Emma DJELIL

Prérequis sur cette formation : Aucun

Public ciblé : Personnel de l'université de Bordeaux

Public prioritaire : Personnel de l'université de Bordeaux

Date limite d'inscription : 31/12/2026

Objectifs :
- Appréhender les enjeux en matière de sûreté
- Définir les caractéristiques de la malveillance
- Apprécier et évaluer les risques relatifs à la sûreté dans l'ESR
- Apprécier et évaluer les risques relatifs à la sûreté dans le domaine de la recherche
- Appréhender les stratégies déployées à UBx pour lutter contre la malveillance
- Adopter les bonnes pratiques au quotidien et les gestes réflexes pour éviter la malveillance
- Module VIGIPIRATE
- Créer une culture de sûreté en inculquant aux parties prenantes qu'elles peuvent participer à leur échelle au fait de proposer un environnement de travail sécurisé

Programme :
- Caractériser la sûreté et la malveillance
- La notion de sûreté dans les universités : Focus sur le dispositif PPST (protection du potentiel scientifique et technique)
- Traiter le risque de malveillance : organisation de la Direction Sécurité-Sûreté
- Traiter le risque de malveillance : bonnes pratiques en matière de sûreté
- Module VIGIPIRATE : comprendre la menace terroriste et le dispositif VIGIPIRATE et se préparer

Pour tout renseignement complémentaire :
Chargé(e) de formation : mailto:berengere.tenoux@u-bordeaux.fr
Pôle AGRH – service développement des compétences

Retrouvez le détail des sessions proposées et inscrivez-vous sur **FormAction**
et toutes les infos sur **l'intranet**